

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 19 (1905)
Heft: 2-3

Artikel: Les armes des sires de Montagny
Autor: Diesbach, Max de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Archiv für Heraldik.

Archives Héraldiques Suisses.

1905

Jahrgang } XIX
Année }

Heft 2 u. 3.

Les armes des sires de Montagny.

Par Max de Diesbach.

(Avec planche V).

L'origine de beaucoup de familles féodales se perd dans la nuit des temps; tel est le cas des Montagny. Leur juridiction s'étendait non seulement sur Montagny-les-Monts et ses environs, mais encore dans la vallée de l'Aar, sur un vaste territoire dont le château de Belp était le centre¹. La plupart de leurs possessions étaient des francs-alleus ne dépendant que de l'empire.

Sans vouloir faire une généalogie complète de cette maison, nous dirons seulement quelques mots des principaux seigneurs qui, pendant le cours des siècles, possédèrent la baronnie de Montagny.

Le premier membre de cette famille, mentionné dans les actes, est Ulrich de Belp qui vivait en 1111 et figure, en 1152, avec son fils Rodolphe, dans l'acte de fondation du monastère de Saint-Pierre en Forêt-Noire. Ce Rodolphe de Belp conclut un arrangement dans le château de son frère Conrad de Montagny (1146).

Rodolphe II, fils de Conrad de Montagny fit, entre 1170 et 1181, de nombreuses donations à l'abbaye d'Hauterive. Son fils Aymon I suivit son exemple de 1178 à 1229. Celui-ci eut un fils, Aymon II, qui soutint de longs démêlés avec Pierre II de Savoie. Comme d'autres gentils-hommes du pays romand, il dut se soumettre et reconnaître, en 1254, la suzeraineté du Petit-Charlemagne sur ses seigneuries de Belp, de Lovens et de Lentigny; il lui promit de tenir à sa disposition le château de Montagny et de lui en ouvrir les portes en tout temps. La rancune de Pierre de Savoie persista et son ressentiment s'étendit à Guillaume II qui, le 8 avril 1267, dut rendre hommage à la Savoie pour sa seigneurie de Montagny.

Aymon II avait eu plusieurs enfants qui partagèrent entre eux l'héritage paternel; Guillaume II eut dans son lot la seigneurie de Montagny et Hartmann celle de Belp; celle-ci resta au pouvoir de ses descendants jusqu'en 1383.

¹ Voir, pour l'histoire de cette seigneurie et de ce château dont il reste des ruines imposantes, le *Fribourg artistique*, 1903, p. 13 à 15. Il ne faut pas le confondre avec Montagny-le-Corboz, près d'Yverdon.

Après la mort de Guillaume II survenue vers 1310, la seigneurie de Montagny passa de père en fils à Aymon IV mort vers 1324, à Guillaume III (1323-1334), à Aymon VI (1337-1358), à Guillaume IV (1371-1375) et à Louis (1382-1383) qui mourut jeune. Son oncle Théobald, fils d'Aymon VI lui succéda comme seigneur de Montagny. Théobald avait épousé Marguerite de Quart, fille d'Henri de Quart, seigneur de Brissogne et de Sarre, dans la vallée d'Aoste. Ce dernier étant mort sans laisser d'héritiers mâles, ses biens firent reversion à la couronne de Savoie; mais un arrangement intervint le 24 mars 1405: le comte Amédée VIII donna, en fief masculin et féminin, à Théobald de Montagny les seigneuries de son beau-père, en échange du château, bourg et mandement de Montagny qui furent cédés au comte de Savoie.

La seigneurie de Brissogne appartint pendant cent ans à la famille de Montagny; elle passa successivement à Antoine, à Humbert et à Jacques de Montagny qui mourut dans sa jeunesse, vers l'année 1491, sans postérité; sa sœur Claudine, femme d'Aymon de Genève, seigneur de Lullin et de la Bâtie, lui succéda.

Les armes des barons de Montagny présentent toujours un palé et un chef; le plus ancien sceau encore conservé date de 1239; ordinairement le palé est indiqué par cinq traits verticaux, exceptionnellement par quatre ou six traits, ce qui modifie la manière de blasonner l'armoirie; ce fait est de peu d'importance, des variations de ce genre se rencontrant fréquemment au moyen âge. Mais une plus grande incertitude règne au sujet des émaux de l'écu; on rencontre différemment:

— palé d'argent et de gueules (ou de gueules et d'argent) de six pièces, au chef d'argent: Armoiries de la maison de Bubenberg. — Tableau des bienfaiteurs d'Hauterive. — Armorial Gremaud, Archiv cant. Fribourg.

— palé de gueules et d'argent au chef d'or: Armorial Tschudi, bibl. de Mülinen. — Armorial Grünenberg. Celui-ci indique encore le cimier: deux trompes fleurées de trois roses de gueules, boutonnées d'or (planche V).

— palé de gueules et d'or, au chef d'argent: Armorial fribourgeois de Mandrot et Dellion. — della Chiesa, Fiori di blasoneria, Turin 1655. — della Valetta, Armarista delle famiglie nobili della monarchia di Savoia. Ce dernier armorial donne les armes de Montagny écartelées avec celles des de Quart: d'or au château de gueules, maçonné de sable, ouvert du champ; au lion léopardé (ou ours) de gueules, passant d'une tour à l'autre.

— palé d'azur et d'argent, au chef de gueules: Armorial vaudois de Mandrot, 1^{re} et 2^{me} édition. — Armorial d'Albert et Frédéric de Mülinen, bibl. de Mülinen.

— palé d'azur et d'argent, au chef d'argent: Kuenlin, Dictionnaire du canton de Fribourg, II, 148.

Stumpf a reproduit ces armes dans sa chronique, mais il n'indique pas les émaux; le cimier est identique à celui donné par Grünenberg. (fig. 41).

A notre avis, les armes des Montagny doivent être blasonnées: palé d'argent et de gueules de six pièces au chef d'argent. Cette opinion est basée sur les sources les plus anciennes que nous ayons rencontrées; ce sont la copie des armoiries peintes dans la maison Bubenberg, à Berne, et le tableau des noms et des armes des bienfaiteurs de l'abbaye d'Hauterive¹. Les armes du bailliage de Montagny portent aussi le palé d'argent et de gueules et le chef d'argent; leur plus ancienne reproduction est un vitrail du commencement du XVI^e siècle, du musée cantonal de Fribourg; or les armoiries des bailliages sont souvent celles des anciens seigneurs; il suffit de citer celles de Gruyère, de Vuippens, de Corbières et de Grandson.



fig. 41.

Plusieurs familles féodales, et spécialement celles qui étendaient leur domination non loin des rivages du lac de Neuchâtel, ont des écus palés; ce sont les Grandson, les La Sarra, les Champvent, les Bossonens, les Estavayer, les Vuippens. Des cas semblables ont été signalés dans d'autres pays. Cette similitude, très intéressante au point de vue héraldique, porte le nom de groupes d'armoiries. Elle est basée tantôt sur l'origine commune des familles, tantôt sur les liens de la vassalité ou de l'amitié².



fig. 42.

Cette analogie des blasons est un indice à l'appui de l'opinion des anciens généalogistes qui font descendre les sires de Montagny de la famille d'Estavayer.

¹ Les armoiries peintes dans la maison Bubenberg dataient du XIV^e siècle; la copie est plus récente; elle est reproduite dans les archives héraldiques 1903 p. 114. Le tableau des bienfaiteurs d'Hauterive a été élaboré entre 1761 et 1782, sous l'abbé de Lenzbourg, probablement d'après des données anciennes.

² Voir: Dr. Hauptmann. *Zehn Mittelrheinische Wappengruppen*. Adler, Wien 1900. — v. Mülinen, *Varianten des neuenburgischen Wappens*. Archives héraldiques suisses 1900, p. 64. — *Wappengruppen*. Archives héraldiques suisses 1903, p. 92.



fig. 43.

Nous reproduisons ici deux pierres sculptées aux armes des sires de Montagny-les-Monts dont elles ornaient le manoir; après sa destruction elles ont été transportées dans un jardin de Montagny-la-Ville. Ce sont de beaux spécimens de l'art héraldique du XIV^e siècle. Le chef d'un des écus est chargé à senestre d'une coquille, c'est sans doute une brisure dont nous n'avons pas trouvé trace dans les sceaux. A-t-elle quelque rapport avec la coquille des Grandson ou avec celle des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle? (fig. 42).

L'autre écu est représenté avec tous ses accessoires, le heaume, les lambrequins, le cimier formé de deux trompes ou cors garnis de trois anneaux (fig. 43) ¹.

Die Abzeichen der Ritterorden.

Von Paul Ganz.

(Mit Tafel VI u. VII).

II.

Der Orden vom Schwan in Cleve (l'ordre héréditaire du cigne, dit l'ordre souverain de Clève ou du cordon d'or) wurde zum Andenken an Lohengrin, den Schwanritter in Brabant gestiftet. Herzog Johann I. von Cleve, Graf von der Mark (1419—1481) hatte Elisabeth von Brabant, die Tochter des Herzogs Johann von Burgund zur Gemahlin. Er unternahm die Fahrt nach dem h. Grabe, wurde daselbst zum Ritter geschlagen und hat wohl den Orden gegründet. Das Abzeichen, ein weisser Schwan mit goldener Krone um den Hals und angehängter Kette entspricht der legendären Erzählung, denn der Schwan zog das Schiff, auf dem der Retter der Herzogin von Brabant auf der Schelde heranfuhr, an goldener Kette.

¹ Cette notice est en partie tirée d'un article que nous avons publié dans le *Fribourg artistique* (1903, p. 13), ainsi que la fig. n° 42. Le n° 43 est la reproduction d'une photographie faite par M. Georges de Gottrau. Nous lui adressons nos meilleurs remerciements, de même qu'à M. Frédéric Dubois, pour ses excellents renseignements.